

CONCEPT DE FORMATION

VOTRE GUIDE POUR
L'OFFRE DE FORMATION ET
DE PERFECTIONNEMENT DE
SWISS AQUATICS

2025

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1. | SWISS AQUATICS | 4 |
| 1.1 | Modèle idéal | 4 |
| 1.2 | La formation de Swiss Aquatics | 4 |
| 1.3 | Objectifs | 4 |
| 1.4 | Public cible | 5 |
| 1.5 | Partenaires de la formation | 5 |
| 1.6 | Conception de la formation des sports aquatiques | 6 |
| 1.7 | Offres de formation et de perfectionnement chez Swiss Aquatics | 7 |
| 1.8 | Formation | 8 |
| 1.9 | Perfectionnement | 11 |
| 2. | FORMATION PRÉALABLE ET FORMATION DE BASE..... | 12 |
| 2.1 | Formation préalable | 13 |
| 2.2 | Kids Coach (programme Swiss Aquatics Kids Learn to Swim) | 13 |
| 2.3 | Moniteur·trice J+S sport des jeunes | 15 |
| 2.4 | Moniteur·trice J+S Allround | 15 |
| 2.5 | Moniteur·trice sport des adultes (esa) | 15 |
| 3. | FORMATIONS CONTINUES J+S : FORMATION D'ENTRAÎNEUR·E..... | 16 |
| 3.1 | Parcours de formation Entraîneur·e | 16 |
| 3.2 | Entraîneur·e (formation continue J+S 1 et 2) | 18 |
| 3.3 | Formation d'entraîneur·e professionnel·le | 25 |
| 3.4 | Passerelle vers la formation des entraîneur·e·s pour professeur·e·s de sports aquatiques | 26 |
| 3.5 | Obligation de formation continue et de perfectionnement pour entraîneur·e·s | 26 |
| 4. | FORMATION CONTINUE J+S : FORMATION DE PROFESSEUR·E DE SPORTS AQUATIQUES | 27 |
| 4.1 | Parcours de formation de professeur·e de sports aquatiques | 27 |
| 4.2 | Passerelle vers la formation de professeur·e de sports aquatiques pour entraîneur·e·s | 28 |
| 4.3 | Obligation de formation continue et de perfectionnement des professeur·e·s de sports aquatiques | 28 |

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 5. | ÉQUIVALENCE DES FORMATIONS ÉTRANGÈRES OU DES FORMATIONS ACADEMIQUES EN SUISSE | 29 |
| 5.1 | Moniteur·trice·s J+S sport scolaire et sport militaire | 29 |
| 5.2 | Équivalence pour entraîneur·e·s et professeur·e·s de sports aquatiques étranger·ère·s | 29 |
| 5.3 | Processus d'équivalence pour les enseignant·e·s de sport suisses ou les spécialistes en sciences du mouvement et du sport | 30 |
| 5.4 | Parcours de formation module School Swimming | 31 |
| 5.5 | Cours « sur demande » : | 32 |
| 5.6 | Obligation de formation continue et de perfectionnement pour School Swimming Teacher | 32 |
| 6. | OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE | 33 |
| 7. | JUGES | 35 |
| 7.1 | NATATION | 35 |
| 7.2 | ARTISTIC SWIMMING | 36 |
| 7.3 | WATER-POLO | 36 |
| 7.4 | PLONGEON / HIGH DIVING | 36 |
| 7.5 | FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE POUR LES JUGES | 37 |
| 8. | COACH J+S | 38 |
| 9. | DIVERS | 39 |

REGISTRE DES ILLUSTRATIONS ET DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| ILLUSTRATION 1 : CONCEPT DE FORMATION J+S SPORTS AQUATIQUES | 7 |
| ILLUSTRATION 2 : FORMATION FTEM SWISS AQUATICS | 10 |
| ILLUSTRATION 3 : APERÇU DU MODULE «SCHOOL SWIMMING»..... | 31 |
| ILLUSTRATION 4 : STATUT DE LA RECONNAISSANCE (COPIE J+S) | 33 |
| | |
| TABLEAU 1 : APERÇU DE TOUTES LES FILIÈRES DE RECONNAISSANCE SWISS AQUATICS ET J+S AVEC LE PUBLIC | |
| CIBLE CORRESPONDANT | 8 |
| TABLEAU 2 : APERÇU DE LA FORMATION PRÉALABLE ET DE BASE DES SPORTS AQUATIQUES..... | 12 |
| TABLEAU 3 : FORMATIONS D'ENTRAÎNEUR·E·S | 16 |
| TABLEAU 4 : ENTRAÎNEUR·E MASTERS | 17 |
| TABLEAU 5 : APERÇU DES NIVEAUX DE FORMATION ET DES RECONNAISSANCES CORRESPONDANTES DE J+S ET SWISS AQUATICS DANS LE DOMAINE DE L'ENTRAÎNEMENT..... | 17 |
| TABLEAU 6 : RÈGLES RELATIVES À LA FORMATION DES ENTRAÎNEUR·E·S DE WATER-POLO RÈGLEMENT 5.1.1 À PARTIR DU 01.01.2027 | 22 |
| TABLEAU 7 : RÉGLEMENTATION DES FORMATIONS D'ENTRAÎNEUR·E·S DE WATER-POLO RÈGLEMENT 5.1.1 JUSQU'AU 31.12.2026 | 22 |
| TABLEAU 8 : FORMATIONS DE PROFESSEUR·E·S DE SPORTS AQUATIQUES | 27 |
| TABLEAU 9 : APERÇU DES NIVEAUX DE FORMATION ET DES RECONNAISSANCES CORRESPONDANTES DE J+S ET SWISS AQUATICS DANS LE DOMAINE DES PROFESSEUR·E·S DE SPORTS AQUATIQUES | 28 |
| TABLEAU 10 : MODULES RECONNUS POUR LA PROLONGATION DES RECONNAISSANCES DE SWISS AQUATICS | 33 |
| TABLEAU 11 : FORMATION DES JUGES DE NATATION..... | 35 |
| TABLEAU 12 : FORMATION DES JUGES ARTISTIC SWIMMING..... | 36 |
| TABLEAU 13 : FORMATION DES JUGES WATER-POLO | 36 |
| TABLEAU 14 : FORMATION DES JUGES PLONGEON / HIGH DIVING | 36 |

1. SWISS AQUATICS

1.1 Modèle idéal

La Fédération Suisse de Natation - Swiss Aquatics - est une association sportive moderne orientée vers l'avenir. Fondée en 1918, elle regroupe aujourd'hui près de 180 clubs, 75'000 membres actifs dans les clubs et 8'000 athlètes licenciés. Swiss Aquatics est membre de la fédération faîtière nationale Swiss Olympic et des fédérations faîtières internationales European Aquatics (anciennement Ligue Européenne de Natation (LEN)) et World Aquatics (anciennement Fédération Internationale de Natation (FINA)).

En tant que fédération faîtière et professionnelle, Swiss Aquatics représente le centre de compétence pour les sports aquatiques en Suisse. En coopération avec ses clubs membres, elle encourage, gère et développe les disciplines sportives suivantes : Swimming, Open Water Swimming, Artistic Swimming, Waterpolo, Diving et High Diving.

Principes de la formation :

- Swiss Aquatics est la fédération nationale faîtière spécialisée dans le mouvement dans l'eau, la force motrice des sports aquatiques suisses et de la formation aquatique pour enfants et adultes.
- Swiss Aquatics est le centre de compétence pour toutes les activités des sports aquatiques.
- Swiss Aquatics est le leader de la formation de moniteur-trice-s et d'entraîneur-e-s dans le sport des enfants, le sport de masse et le sport de performance.
- Swiss Aquatics encourage le sport de masse, de loisirs et de la santé.
- Swiss Aquatics encourage le sport de haut niveau dans les quatre disciplines sportives olympiques que sont la natation, l'Artistic Swimming, le waterpolo et le plongeon et représente la Suisse avec ses équipes nationales aux championnats internationaux et aux Jeux olympiques.

1.2 La formation de Swiss Aquatics

Swiss Aquatics encourage les sports aquatiques, entre autres grâce à l'une de ses compétences clés et tâches principales, à savoir la formation et le perfectionnement des entraîneur-e-s, des moniteur-trice-s, des juges et des fonctionnaires. Swiss Aquatics publie au début de chaque année son concept de formation actualisé, qui est valable pour l'année civile suivante. Les modifications nécessaires à court terme sont publiées sur le site web de Swiss Aquatics et en annexe.

1.3 Objectifs

Swiss Aquatics souhaite se positionner comme LA fédération spécialisée dans la formation de ses quatre disciplines sportives olympiques. Nous assumons donc avec un grand sens des responsabilités la tâche qui nous incombe en matière de formation J+S. Grâce aux objectifs généraux ci-dessous et à ses experts spécialisé-e-s, Swiss Aquatics est leader en matière de qualité et de création de tendances par rapport à d'autres prestataires.

Objectifs généraux :

- Swiss Aquatics veille à ce que toutes les offres de formation dans le sport de masse et le sport de performance dispensent **des connaissances de haut niveau**, conformes aux dernières découvertes, grâce à l'engagement d'expert·e·s très bien formé·e·s.
- L'offre de formation et de perfectionnement couvre tout l'éventail du sport, de l'enfance à l'âge adulte, **à tous les niveaux**, tant dans le sport de performance que dans le sport de masse.
- Le contenu des cours est toujours actualisé et adapté **aux besoins et au public cible**.
- Dans les cours, on veille à ce que tou·te·s les participant·e·s puissent en profiter au maximum et soient en même temps motivé·e·s à **mettre en pratique** le savoir nouvellement acquis.
- Les entraîneur·e·s et professeur·e·s de sports aquatiques formé·e·s par Swiss Aquatics
 - participent positivement au **développement des sports aquatiques**.
 - connaissent la **charte d'éthique** de Swiss Olympic et se conforment à ses principes dans leur activité.
 - disposent du savoir approprié en matière de **sécurité** au bord et dans l'eau.
- Des **offres de passerelles** sont créées pour recruter et motiver les personnes qui disposent de bonnes connaissances et d'expériences dans le domaine des sports aquatiques pour commencer une activité de moniteur·trice.
- La collaboration avec des **partenaires** appropriées offre des synergies.
- Swiss Aquatics veille à ce que le catalogue des prestations de J+S puisse être respecté.

1.4 Public cible

En tant que fédération faîtière, Swiss Aquatics offre une vaste palette variée dans les quatre disciplines olympiques des sports aquatiques à un large public cible. L'offre de formation de Swiss Aquatics s'adresse aux :

- moniteur·trice·s et entraîneur·e·s des quatre disciplines sportives du sport des enfants, des jeunes et des adultes
- moniteur·trice·s et entraîneur·e·s des quatre disciplines sportives du sport de performance, sport de masse, sport-santé et sport scolaire
- juges et fonctionnaires des quatre disciplines sportives de Swiss Aquatics
- personnes qui aimeraient se former et perfectionner dans un sport aquatique par intérêt personnel
- personnes qui veulent améliorer leurs propres capacités et compétences dans un sport aquatique

1.5 Partenaires de la formation

En Suisse, la formation des sports aquatiques s'effectue en étroite collaboration avec la fédération nationale Swiss Aquatics et l'Office fédéral du sport en collaboration avec les institutions de Jeunesse+Sport, esa et la Formation des entraîneurs Suisse, ainsi que sportartlehrer.ch, la Société suisse de sauvetage (SSS), swimsports.ch et des clubs membres de Swiss Aquatics. Les offres de formation sont organisées par la Confédération, les cantons et les fédérations.

.

Office fédéral du sport (OFSPO)

Sport des jeunes et sport des adultes

Dans le domaine de la formation, Swiss Aquatics collabore avec l'Office fédéral du sport (OFSPO) et ses programmes de promotion de J+S (sport des jeunes et sport des adultes) : On distingue trois groupes cibles et trois reconnaissances de moniteur·trice :

- Sport des jeunes 10 à 20 ans : moniteur·trice J+S discipline Jeunesse
- Enfants 5 à 10 ans : moniteur·trice J+S discipline Allround
- Sport des adultes (esa) (dès 18 ans) : moniteur·trice esa

Les quatre disciplines olympiques de Swiss Aquatics (Natation, Artistic Swimming, Waterpolo, Plongeon) ainsi que la natation de sauvetage sont des disciplines sportives J+S indépendantes depuis le 1^{er} octobre 2021. Les cours/modules communs sont organisés sous le terme de sports aquatiques.

Formation des entraîneurs Suisse

Dans le domaine de la formation des entraîneur·e.s professionnel·le·s, Swiss Aquatics collabore avec la Formation des entraîneurs Suisse qui, avec le soutien du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), propose une formation professionnelle pour devenir entraîneur·e du sport de performance, resp. du sport d'élite.

Sportartenlehrer.ch

Swiss Aquatics collabore avec sportartenlehrer.ch dans le domaine de la formation professionnelle de professeur·e de sports aquatiques (sport de masse), qui propose, avec le soutien du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), une formation professionnelle de professeur de natation avec brevet fédéral.

Société Suisse de Sauvetage (SSS) et Bureau de prévention des accidents (bpa)

Swiss Aquatics entretient un partenariat étroit et de qualité avec la SSS et le bpa. Une grande importance est accordée à la sécurité dans les sports aquatiques.

Clubs membres de Swiss Aquatics et prestataires locaux

Certaines offres ne peuvent se dérouler qu'en collaboration avec des partenaires de formation. À cet effet, des partenariats sont ponctuellement conclus.

1.6 Conception de la formation des sports aquatiques

La conception de la formation des sports aquatiques (fig. 1) est considérée comme un guide pour la formation et le perfectionnement. Les enfants et les adolescents sont au centre de ce concept. La participation aux activités (J+S) doit leur permettre de vivre des expériences sportives satisfaisantes, de renforcer leur santé et leur personnalité et de les inciter à pratiquer du sport toute leur vie et/ou à rester actif·ve·s dans le sport en tant qu'entraîneur·e, juge ou fonctionnaire.

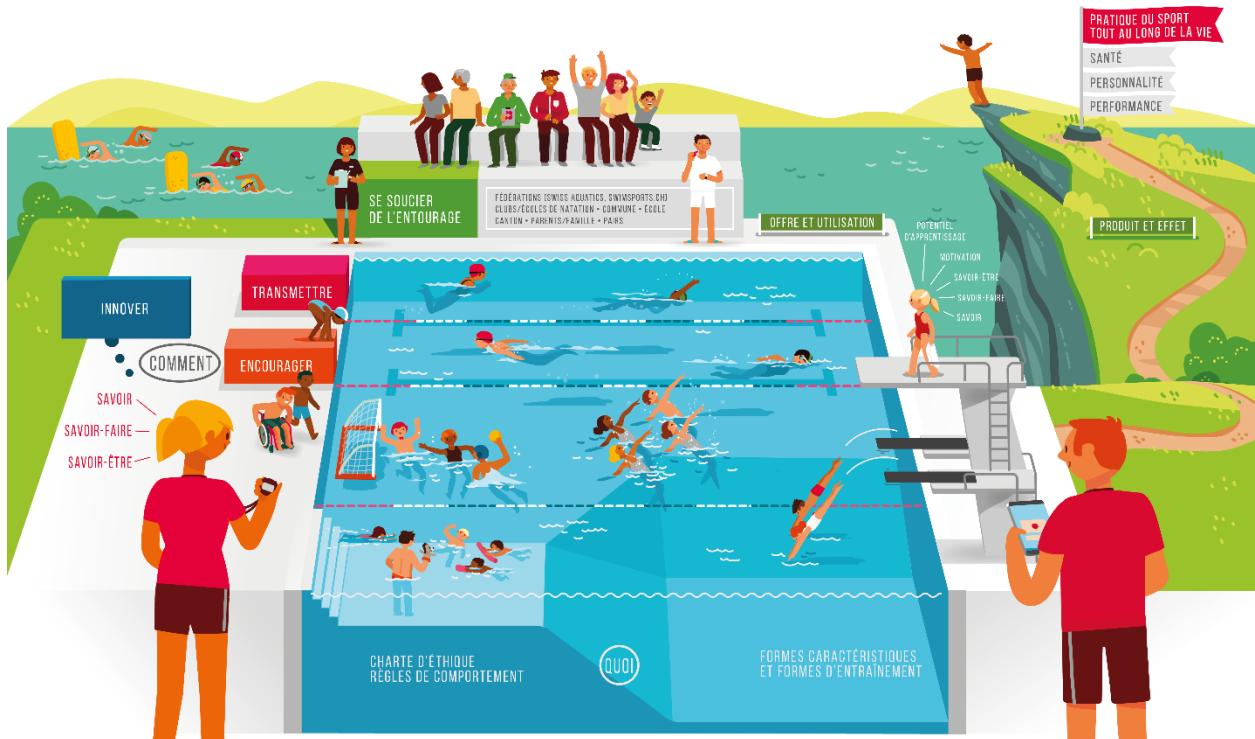


Illustration 1: Conception de la formation J+S des sports aquatiques

1.7 Offres de formation et de perfectionnement chez Swiss Aquatics

Swiss Aquatics propose une large offre de formations et de perfectionnements et forme les moniteur·trice·s du sport de masse et du sport de performance au niveau de l'âge des enfants jusqu'à l'âge des adultes.

La formation est structurée par étapes et liée à la reconnaissance de Jeunesse + Sport. C'est une condition pour que l'activité d'un club sportif puisse déclencher des subventions. Parallèlement, la fédération délivre des diplômes. Aussi bien les formations que les perfectionnements répondent à un groupe cible. Les chapitres suivants sont consacrés en détail aux différents profils.

1.8 Formation

Swiss Aquatics propose différentes formations, qui sont brièvement décrites dans le tableau 1 ci-dessous avec leur groupe cible respectif.

Tableau 1 : Aperçu de toutes les filières de reconnaissance Swiss Aquatics et J+S avec le public cible correspondant

| Reconnaissance | Groupe cible |
|---|---|
| 1418coach <i>(formation préalable)</i> | Moniteur·trice·s (14-18 ans) qui sont initié·e·s à leurs premières tâches de moniteur·trice et assument des responsabilités au sein de leur club sportif. |
| Swiss Aquatics Kids Coach <i>(formation de base)</i> | Moniteur·trice·s âgé·e·s d'au moins 15 ans (l'année du cours) qui travaillent avec des enfants âgé·e·s de 4 à 12 ans environ (Learn to Swim Basic, Advanced, Specific). |
| Moniteur·trice J+S Jeunesse <i>(formation de base)</i> | Moniteur·trice·s travaillant avec des jeunes âgé·e·s de 10 à 18 ans et des groupes sportifs jeunesse J+S. |
| Entraîneur·e <i>(formation continue J+S et formation professionnelle)</i> | Personnes ayant suivi une formation spécifique à une discipline sportive et exerçant une activité dans le sport de performance. |
| Professeur·e de sports aquatiques, resp. moniteur·trice·s de sports aquatiques <i>(Perfectionnement J+S et formation professionnelle)</i> | Moniteur·trice·s offrant une formation aqua-polysportive (sport populaire) Les personnes qui remplissent les conditions de la fédération Swiss Aquatics obtiennent, après la formation de moniteur·trice de sports aquatiques A/B, les reconnaissances de professeur·e de sports aquatiques B/A. |
| Juge | Juges, juges-arbitres ayant suivi une formation spécifique à leur discipline sportive et exerçant cette activité. |
| Moniteur·trice J+S d'une discipline sport des enfants ou Allround | Moniteur·trice·s travaillant avec des enfants d'env. 5 et 10 ans d'une discipline J+S. |
| Moniteur·trice sport des adultes (esa) | Moniteur·trice·s dont les cours/entraînements s'adressent à des adultes à partir de 18 ans. |
| Module School Swimming | Professeur·e·s de natation travaillant dans des écoles publiques. |
| Coach J+S | La·le coach J+S est compétent·e pour l'encadrement des entraîneur·e·s/moniteur·trice·s et l'administration de l'entraînement au sein du club. |
| Responsable de stage/formation | Accompagnent et/ou encadrent les Kids Coaches ou les entraîneur·e·s/professeur·e·s de sports aquatiques lors de leurs stages et visites d'observation et sont confirmé·e·s par Swiss Aquatics. Lors des formations de la Formation des entraîneurs suisses, les entraîneur·e·s sont assisté·e·s par un Coach Developer de la fédération. |
| Expert·e J+S (formateur) | Les expert·e·s de J+S forment les moniteur·trice·s de J+S dans le cadre des cours de formation et de perfectionnement. |
| Expert·e Kids Coach (formateur) | Les expert·e·s Kids Coach forment les moniteur·trice·s Kids Coach dans les cours de Swiss Aquatics. |

Pour plus de détails, voir l'annexe 2.

Niveaux de formation

Swiss Aquatics suit les directives de J+S et distingue les quatre niveaux suivants de la formation d'entraîneur·e ou de moniteur·trice. Si vous souhaitez transmettre vos connaissances en tant qu'expert·e, vous pouvez suivre un cours d'expert·e. Voir également l'illustration 2.

Formation préalable

À partir de 2025, aucun examen d'admission ne sera plus nécessaire pour accéder au cours de moniteur·trice J+S ou au cours d'introduction J+S. L'examen d'admission sera remplacé par des « compétences d'entrée » pour le cours de moniteur·trice J+S / cours d'introduction J+S, qui devront être acquises au moment de l'inscription au cours. En inscrivant les participant·e·s dans la BDNS, les coaches J+S confirment que celles-ci ou ceux-ci possèdent et remplissent ces compétences. Si, au cours de la formation, il s'avère que les compétences d'entrée ne sont pas acquises, la·le participant·e peut être renvoyé·e chez elle ou chez lui prématurément (sans remboursement des frais) ou être convoqué·e pour une répétition.

Outre la confirmation des compétences d'entrée, les critères d'admission comprendront donc uniquement la possession des compétences en matière de sécurité aquatique (BLS-AED, SSS Pool Basic et SSS Plus Pool).

Formation de base

La formation de base fournit les premiers outils pour l'enseignement. En fonction du domaine d'activité, il est possible, après avoir suivi la formation préalable, de commencer avec le Swiss Aquatics Kids Coach, le brevet de moniteur·trice J+S des enfants/des jeunes, le 1418coach ou le brevet de moniteur·trice sport des adultes. La formation de base est proposée dans les différentes régions par Swiss Aquatics et J+S. Avec le Kids Coach, Swiss Aquatics se rapproche des clubs avec sa formation (possibilité de cours « sur demande »).

Formation continue J+S 1 et 2

La formation continue J+S 1 et 2 approfondit le savoir acquis et offre la possibilité de se spécialiser dans le domaine d'activité choisi comme entraîneure (FTEM : F3 – T3) ou professeur·e de sports aquatiques (FTEM : F). A partir de ce niveau, les cours et les modules sont organisés de manière centralisée, c'est-à-dire qu'ils ont lieu dans nos centres de formation.

Formation professionnelle

La formation professionnelle représente le but suprême visé par les personnes dont le but professionnel est de devenir professeur·e de sports aquatiques ou entraîneur·e (FTEM : T3 – M).

Formation d'expert·e

Si vous voulez travailler comme chef·fe de cours, vous pouvez compléter la formation comme expert·e J+S ou comme expert·e Kids Coach.

| FORMATION PROFESSEUR·E DE SPORTS AQUATIQUES | SPORT POPULAIRE | SPORT DE PERFORMANCE/D'ÉLITE | BRÈVE DESCRIPTION DE LA PHASE | FORMATION ENTRAÎNEUR·E | FORMATION JUGE |
|--|-----------------|---|---|--|---|
| Professeure de sports aquatiques avec brevet fédéral (formation aquapoly-sportive/sport populaire) | | M Mastery Dominer la discipline | Succès international constant à long terme en dominant le sport la discipline. | Entraîneur·e Or (FED) | Juge FINA et LEN |
| Professeure de sports aquatiques B, professeure de sports aquatiques A (formation aquapoly-sportive/sport populaire) | | E Elite Réussir au niveau international | Participation réussie à des compétitions internationales et obtention de médailles ou de diplômes. | Entraîneur·e Argent (FEP) | |
| Kids Coach Swiss Aquatics & moniteur·rice J+S sport des jeunes | | E Elite Représenter la Suisse (au niveau international) | Réaliser des performances pour se rapprocher de l'élite internationale. | | |
| Formation de sauvetage aquatique (Brevet Plus Pool 555 ou équivalent et BLS-AED) | F2 * | T4 Talent Percer et être récompensé | Se rapprocher de l'élite nationale et s'imposer face à des concurrent·e·s. | Entraîneur·e Bronze | Juge de la discipline sportive + Juge Artistic Swimming + Juge Diving |
| | F2 * | T3 Talent S'entraîner et atteindre ses objectifs | Intensifier l'entraînement et l'engagement afin d'atteindre des objectifs plus élevés. | Entraîneuse A | |
| | F2 * | T2 Talent Confirmer le potentiel | Confirmer le potentiel en le contrôlant avec des critères nationaux. | Entraîneuse B | |
| | F3 | T1 Talent Démontrer le potentiel | Démontrer, identifier et évaluer pour la première fois le talent sur la base des capacités et compétences particulières | Kids Coach Swiss Aquatics & moniteur·rice J+S sport des jeunes | Formation fondamentale de juge de la discipline sportive |
| | F2 * | Foundation Élargir et approfondir | Les formes fondamentales de mouvement et de jeu sont élargies et approfondies en fonction de la discipline sportive. Un style de vie actif est cultivé. | | |
| | F1b | Foundation Acquérir et s'exercer | Apprendre et pratiquer des formes fondamentales élémentaires de mouvement et de jeu. | | |
| | F1a | | Découvrir avec plaisir | Formation de sauvetage aquatique (Brevet Plus Pool 555 ou équivalent et BLS-AED) | Formation de sauvetage aquatique |

Sur le schéma: Les couleurs donnent des indications sur le niveau et les connaissances.

■■■ est principalement destiné aux sports de loisirs et de santé, qui peuvent être pratiqués tout au long de la vie. ■■ Le sport de performance (sport de la relève/ d'élite CH) et ■■■ et le sport de haut niveau (niveau élite internationale) est spécifique à un niveau et dépend des conditions physiques et ne peut être pratiqué que pendant un temps limité. La couleur rouge est destinée à ceux qui ont les connaissances et la formation sportives les plus élevées (ils connaissent tous les domaines de niveau inférieur et leurs exigences).

* Dans la branche sportive Artistic Swimming, il y a 12 phases. Dans la phase F2, une distinction est faite entre F2a (appliquer et varier les formes de mouvement de base) et F2b (acquérir des techniques de base en Artistic Swimming).

Illustration 2 : Formation FTEM Swiss Aquatics

Utilisation des termes « modules » et « cours

Dans le cadre de la formation, Swiss Aquatics et J+S utilisent les termes « modules » et « cours ».

- Un **cours** donne toujours lieu à une nouvelle reconnaissance.
- Un **module** est une partie de la formation et ne conduit pas directement à une reconnaissance.

Toutes les données actuelles sont disponibles en ligne sous [la rubrique Tous les cours](#) du site web. Vous trouverez de plus amples informations sur les formations dans les chapitres 2 à 8 ci-dessous. L'annexe 2 contient une illustration graphique complémentaire des formations Swiss Aquatics.

1.9 Perfectionnement

L'offre variée de formations continues permet de prolonger les reconnaissances acquises. Swiss Aquatics propose des séminaires (module de perfectionnement J+S pour moniteur-trice·s MFL), des Training Sessions et des forums de formation continue. Certains modules sont également reconnus comme modules de formation continue (voir annexe 3).

Séminaires

Les séminaires (module de perfectionnement J+S) permettent de prolonger les diverses reconnaissances de Swiss Aquatics ainsi que les reconnaissances J+S (sport des enfants, sport des jeunes et en partie aussi esa). Le groupe cible et les renouvellements des reconnaissances sont publiés sur le site web dans la liste des séminaires.. Les séminaires sont organisés de manière centrale dans nos sites de formation.

Training Sessions

Swiss Aquatics propose des Training Sessions en cas de besoin. Il s'agit de formations continues d'une demi-journée qui traitent d'un thème spécifique. Les Training Sessions servent de perfectionnement personnel et peuvent être choisis en fonction du domaine d'intérêt personnel. Elles prolongent les reconnaissances du brevet Swiss Aquatics Kids Coach et des modules Swiss Aquatics School Swimming, mais pas les reconnaissances J+S. Sur demande auprès de Swiss Aquatics, il est possible de commander des Training Sessions qui se dérouleront directement dans le club ou à l'école de natation.

Toutes les dates et détails actuels sont disponibles en ligne sous [la rubrique « Tous les cours »](#) du site web. Toute information complémentaire sur l'obligation de la formation continue et de perfectionnement pour les reconnaissances Swiss Aquatics ainsi que les reconnaissances J+S acquises se trouvent au chapitre 7. Les annexes 3 et 4 donnent en plus des informations complémentaires sur la formation continue.

2. FORMATION PRÉALABLE ET FORMATION DE BASE

Toute personne souhaitant exercer une activité dans le domaine des sports aquatiques doit avoir suivi une formation préalable valable en natation de sauvetage. La formation de base qui suit est identique pour tous les moniteur·trice·s de sports aquatiques dans les quatre disciplines sportives*. En fonction du domaine d'activité, il est possible de commencer l'une des formations de base après avoir suivi la formation préalable (voir tableau 2). À partir du niveau de formation continue J+S, une distinction est faite entre les différentes voies de formation pour devenir moniteur·trice de sports aquatiques ou entraîneur·e.

Tableau 2 : Aperçu de la formation préalable et de base des sports aquatiques

| Reconnaissances | Apprenants | Durée/contenu/particularités |
|--|---|---|
| Formation préalable (diverses possibilités) | Brevet Pool Plus de la SSS | Tous |
| | Formation BLS-AED ou équivalente | Possible à partir de 12 ans révolus |
| | Examen d'admission | Supprimé à partir de 2025, voir page 9 sous « Formation préalable ». |
| | 1418coach | Moniteur·trice assistant·e |
| | Kids Coach <i>(Swiss Aquatics Kids Learn to Swim Program)</i> | Moniteur·trice assistant·e |
| | Kids Coach Basic 1 | Niveaux 1 à 3 |
| | Kids Coach Basic 2 | Niveau 4-6 |
| | Coach pour enfants | Niveau 7-10 |
| | Moniteur·trice J+S Jeunesse Discipline sportive* | Sport de masse, moniteur·trice·s travaillant avec des jeunes de 10 à 20 ans |
| | Moniteur·trice J+S Enfants / Allround | Sport de masse, moniteur·trices travaillant avec des jeunes de 5 à 10 ans |
| | Moniteur·trice esa discipline sportive* | Sport de masse, moniteur·trice·s travaillant avec des adultes à partir de 18 ans |
| | | 2 jours de cours d'introduction J+S pour moniteur·trice·s avec reconnaissance par une fédération (Kids Coaches) (à partir de 18 ans) <u>ou</u> 6 jours de cours J+S pour moniteur·trice·s |
| | 2 jours de cours d'introduction J+S Allround pour moniteur·trice·s J+S après le cours de moniteur·trice J+S sport des jeunes (à partir de 18 ans) <u>ou</u> 6 jours de cours de moniteur·trice J+S Allround | |
| | Cours d'introduction esa de 2 jours pour moniteur·trice·s J+S après le cours de moniteur·trice J+S sport des jeunes (à partir de 18 ans) <u>ou</u> 6 jours de cours esa pour moniteur·trice·s | |
| | | |
| | | |

*Discipline sportive : natation/Artistic Swimming/water-polo/plongeon

2.1 Formation préalable

Formation en sécurité aquatique et formation BLS-AED ou équivalente

Dans le domaine des sports aquatiques, la formation préalable comprend la formation en sécurité aquatique (brevet SSS Pool Plus ou équivalent) et la formation BLS-AED-SRK. Ces deux modules sont obligatoires, car les sports aquatiques font partie des sports de sécurité.

Examen d'admission

L'examen d'admission sera supprimé à partir de 2025, voir les informations à la page 9 sous « Formation préalable ».

1418coach

Avec le programme 1418coach, les cantons encouragent la relève des moniteur·trice·s. Les jeunes âgé·e·s de 14 à 18 ans sont initié·e·s à leurs premières tâches de moniteur·trice et assument des responsabilités au sein de leur club sportif. 1418coach est une extension de la formation J+S existante, qui peut être suivie à partir de 17 ans. Les participant·e·s à un cours 1418coach obtiennent la reconnaissance Kids Coach Basic 1 de Swiss Aquatics et peuvent ainsi suivre une formation raccourcie pour devenir Kids Coach à part entière.

2.2 Kids Coach (programme Swiss Aquatics Kids Learn to Swim)

Le Kids Coach s'adresse aux moniteur·trice·s âgé·e·s de 15 ans (l'année du cours) qui souhaitent acquérir les connaissances nécessaires pour enseigner aux enfants de 4 à 12 ans. Cours « sur demande » : les cours peuvent être commandés sur demande auprès de Swiss Aquatics et ont ensuite lieu directement au club ou à l'école de natation. Vous trouverez plus de détails sous [Formation de base sur le site web](#).

Structure :

Kids Coach Basic (Swiss Aquatics/ 2x2 jours/ visite d'observation et stage pratique) :

Après les deux premiers jours de formation, trois visites d'observation d'une leçon chacun sont effectués. Les visites doivent, si possible, être effectués en dehors du propre club. Après quatre jours de formation, un stage de 3 leçons est effectué, qui est consigné et fait l'objet d'une réflexion dans un rapport de stage écrit à la fin. Il est recommandé d'effectuer le stage avec son propre groupe, l'évaluation étant effectuée par un responsable de stage dûment formé.

Kids Coach Advanced (Swiss Aquatics/ 2 jours) :

Admission : Kids Coach Basic valide et stage effectué

La reconnaissance « Kids Coach » ne peut être accordée que si les compétences d'accès ont été acquises et que les documents relatifs aux visites d'observation et au stage pratique ont été envoyés au secrétariat.

Responsable de stage Kids Coach :

Cette reconnaissance est obtenue après avoir suivi avec succès le cours « Responsable de stage » de Swiss Aquatics. Les conditions suivantes doivent être remplies :

- Formation Kids Coach entièrement suivie
- Au moins deux ans d'expérience dans l'enseignement
- Âge minimum requis : 20 ans

Après ce cours, il est possible d'exercer la fonction de responsable de stage pour les candidats Kids Coach.

Cours d'introduction Kids Coach (Swiss Aquatics / 2 jours) :

Le cours d'introduction Kids Coach est réservé aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un brevet J+S valable dans une des disciplines sportives suivantes : natation / Artistic Swimming / water-polo / plongeon
- Au moins 200 heures d'expérience dans l'enseignement au cours des 3 dernières années, confirmation de l'employeur requise

En outre, avant le cours d'introduction Kids Coach, il faut suivre deux leçons en tant qu'observateur.

Passerelle Kids Coach (Swiss Aquatics / 1 jour) :

La passerelle Kids Coach s'adresse aux moniteur·trice·s de sports aquatiques expérimenté·e·s qui disposent d'une formation équivalente au groupe cible. La passerelle Kids Coach est réservée aux personnes qui remplissent les conditions suivantes :

- Au moins 200 heures d'expérience dans l'enseignement au cours des 3 dernières années (confirmation de l'employeur requise)
- Formation valable équivalente au groupe cible (p. ex. moniteur·trice J+S sport des enfants discipline sportive / Allround, aqua-kids.ch, aqua-school.ch, aqua-prim.ch ou similaire).

Après avoir suivi la formation Kids Coach, les moniteur·trice·s J+S sport des enfants discipline sportive ou Allround et/ou les moniteur·trice·s reconnu·e·s par aqua-technic.ch et/ou aqua-kids.ch obtiennent la reconnaissance Swiss Aquatics Kids Coach. Pour les moniteur·trice·s reconnu·e·s par aqua-school.ch, le module School Swimming est pris en compte et pour les moniteur·trice·s reconnu·e·s par aqua-prim.ch, le module School Swimming, y compris Kids Coach, est attribué.

E-Module Kids Coach (Swiss Aquatics) :

Le module électronique Kids Coach est réservé aux personnes titulaires du titre « Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral » ou « Swiss Aquatics entraîneur·e or ou argent ». Ce module électronique de 2 à 3 heures permet d'obtenir la reconnaissance Kids Coach. Les conditions suivantes doivent être remplies au préalable :

- Reconnaissance «Professur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral » et/ou Swiss Aquatics entraîneur·e or ou argent
- SSS Pool Plus ou équivalent
- Formation BLS-AED
- Moniteur·trice J+S sport des jeunes discipline sportive + moniteur·trice J+S sport des enfants discipline sportive / Allround

- Au moins 300 heures d'expérience dans l'enseignement à un groupe cible spécifique (enfants de 4 à 10 ans) au cours des 3 dernières années

2.3 Moniteur·trice J+S sport des jeunes

La formation de moniteur·trice J+S jeunesse s'adresse à des moniteur·trice·s travaillant dans l'organisation J+S avec des participant·e·s entre 10 et 20 ans. La reconnaissance J+S sport des jeunes (pour moniteur·trice·s dès 18 ans) peut être rapidement acquise après la formation de base Kids Coach de deux jours en suivant un cours d'introduction pour moniteur·trice·s J+S avec reconnaissance de la fédération. Une autre possibilité est la formation de six jours pour la reconnaissance de moniteur·trice J+S sport des jeunes via Jeunesse et Sport. Le brevet de moniteur·trice J+S jeunesse est obligatoire pour entrer dans la formation continue J+S 1 et 2, tout comme l'âge minimum de 18 ans révolus.

2.4 Moniteur·trice J+S Allround

La formation de moniteur·trice J+S de discipline sport des enfants / Allround discipline sportive s'adresse à des moniteur·trice·s travaillant dans l'organisation J+S avec des participant·e·s entre 5 et 10 ans. Les moniteur·trice·s J+S jeunesse peuvent acquérir la reconnaissance de moniteur·trice J+S Allround via un cours d'introduction Allround de deux jours.

2.5 Moniteur·trice sport des adultes (esa)

La formation de moniteur·trice sport des adultes s'adresse aux moniteur·trice·s actif·ve·s dans le sport des adultes, qui regroupe des participant·e·s dès 18 ans. Cette formation se déroule en collaboration avec esa (sport des adultes en Suisse), un programme de promotion de l'OFSPO. Les contenus répondent aux particularités du sport des adultes et de leur enseignement ainsi que de l'entraînement de personnes adultes.

La formation de base comprend un cours de six jours divisés en deux parties (3 jours de formation de base (formation polysportive dans le domaine du sport des adultes) et 3 jours de formation spécialisée spécifique aux sports aquatiques). Les moniteur·trice·s J+S sport des jeunes peuvent acquérir la reconnaissance de moniteur·trice esa après un cours d'introduction de 2 jours.

3. FORMATIONS CONTINUES J+S : FORMATION D'ENTRAÎNEUR·E

3.1 Parcours de formation Entraîneur·e

Les personnes ayant suivi avec succès la formation de base peuvent accéder à la formation continue J+S. Le parcours de formation des entraîneur·e·s commence par la formation d'entraîneur·e B et se termine par celle d'entraîneur·e professionnel·le Or. Il existe un parcours de formation spécifique pour les entraîneur·e·s d'athlètes masters (adultes). Les tableaux suivants présentent les reconnaissances d'entraîneur·e avec le domaine d'activité dans le groupe cible correspondant.

Tableau 3 : Formations d'entraîneur·e·s

| Reconnaissance | Apprenants | Durée/Contenu/Particularités |
|------------------------|--|--|
| Formation continue J+S | Entraîneur·e B de discipline* (J+S FC 1) | <p>Formation Kids Specific, groupes espoirs, F3-T1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur·e B natation / sports aquatiques module 1 (pour entraîneur·e·s) (3-4 jours) • Entraîneur·e B natation / sports aquatiques module 2 (pour entraîneur·e·s) (3-4 jours) • Perfectionnement discipline (stage + rapport) • Module supplémentaire spécifique à la discipline recommandé : AS&DI : Module acrobatie + ballet (1 jour) • Examen Entraîneur·e B (1 jour) |
| | Entraîneur A de discipline* (J+S FC 2) | <p>Jeunes / Juniors ; T1 – T2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur·e A Natation/ sports aquatiques Module 1 + 2 (pour entraîneur·e·s) (4-6 jours), • Formation continue dans la discipline sportive (stage + rapport) • <i>Module complémentaire spécifique à la discipline sportive recommandé :</i> <i>WP : entraînement de water-polo (2 jours), examen</i> • examen d'entraîneur·e A (1 jour) |
| | Entraîneur·e Bronze de discipline* (J+S FC 2 avec option sport de performance) | <p>Juniors, élite (centre de promotion), T2-T3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur·e bronze module 1 + 2 (2x2 jours) • Examen d'entraîneur·e Bronze (ComPass) (1 jour + travail + stage) |
| Formation | Entraîneur·e Argent de discipline* (formation professionnelle) | <p>Transition vers l'élite, élite (centre de promotion de la relève, Swiss Aquatics Coach/entraîneur·e national·e), T3 – E1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation professionnelle - Entraîneur·e de sport de performance de la Formation des entraîneurs en Suisse : formation d'entraîneur·e professionnel·le (FEP) et cours du programme de formation ausbildungsplaner.ch (environ 1 an) |

| | | |
|---|---|---|
| Entraîneur·e Or de discipline* <i>(formation professionnelle)</i> | Élite (centre de promotion de la relève, Swiss Aquatics Coach/entraîneur·e national·e), T4 – E2 / M | <ul style="list-style-type: none"> Formation d'entraîneur·e diplômé·e niveau sport de haut niveau de la Formation des entraîneurs en Suisse : cours de formation d'entraîneur·e diplômé·e (DTL) et cours proposés par ausbildungsplaner.ch (environ 2 ans) |
|---|---|---|

*Discipline sportive : natation/Artistic Swimming/water-polo/plongeon

Tableau 4 : Entraîneur·e Masters

| Reconnaissances | Apprenants | Durée/Contenu/Particularités |
|---|--|--|
| Moniteur·trice sport des adultes (esa) | Moniteur·trice·s qui dispensent leur enseignement/entraînement à des adultes à partir de 18 ans. | <ul style="list-style-type: none"> 2 jours de cours d'introduction esa pour moniteur·trice·s J+S sport des jeunes (à partir de 18 ans) ou 6 jours de cours esa pour moniteur·trice·s (sans J+S) |
| Entraîneur·e Masters | Nageur·se·s masters, triathlètes | <ul style="list-style-type: none"> Parcours de formation jusqu'à l'obtention du titre d'entraîneur·e B Moniteur·trice esa (cours de moniteur·trice de 6 jours ou cours d'introduction de 2 jours) Demande d'entraîneur·e Masters auprès de Swiss Aquatics |

Swiss Aquatics utilise les structures de formation existantes et subventionnées par la Confédération. Les reconnaissances sont donc gérées en parallèle et en étroite collaboration avec la formation de l'OFSP (J+S et Formation des entraîneurs en Suisse). Le tableau 5 présente un aperçu des niveaux de formation et des formations correspondantes de J+S et de Swiss Aquatics.

Tableau 5 : aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances correspondantes de J+S et Swiss Aquatics dans le domaine de l'entraînement

| Niveau de formation | Reconnaissance J+S | Reconnaissance Swiss Aquatics |
|---|--|------------------------------------|
| Formation continue J+S 1 | Moniteur·trice J+S de discipline sport des jeunes | Entraîneur·e B Swiss Aquatics |
| Formation continue J+S 2 | Moniteur·trice J+S de discipline sport des jeunes | Entraîneur·e A Swiss Aquatics |
| Formation continue J+S 2 Sport de performance | Moniteur·trice J+S de discipline sport des jeunes avec option sport de performance (ComPass) | Entraîneur·e Bronze Swiss Aquatics |
| Formation d'entraîneur CH Cours de formateur·trice professionnel·le (FEP) / Formation professionnelle Swiss Aquatics | Moniteur·trice J+S de discipline sport des jeunes avec option sport de performance | Entraîneur·e Argent Swiss Aquatics |
| Formation d'entraîneur CH Cours de formation d'entraîneur·e diplômé·e (FED) / Formation professionnelle Swiss Aquatics | Moniteur·trice J+S de discipline sport des jeunes | Entraîneur·e Or Swiss Aquatics |

| | | |
|------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|
| | avec option sport de performance | |
| Formation de base esa | Moniteur·trice esa | Entraîneur·e Masters Swiss Aquatics |

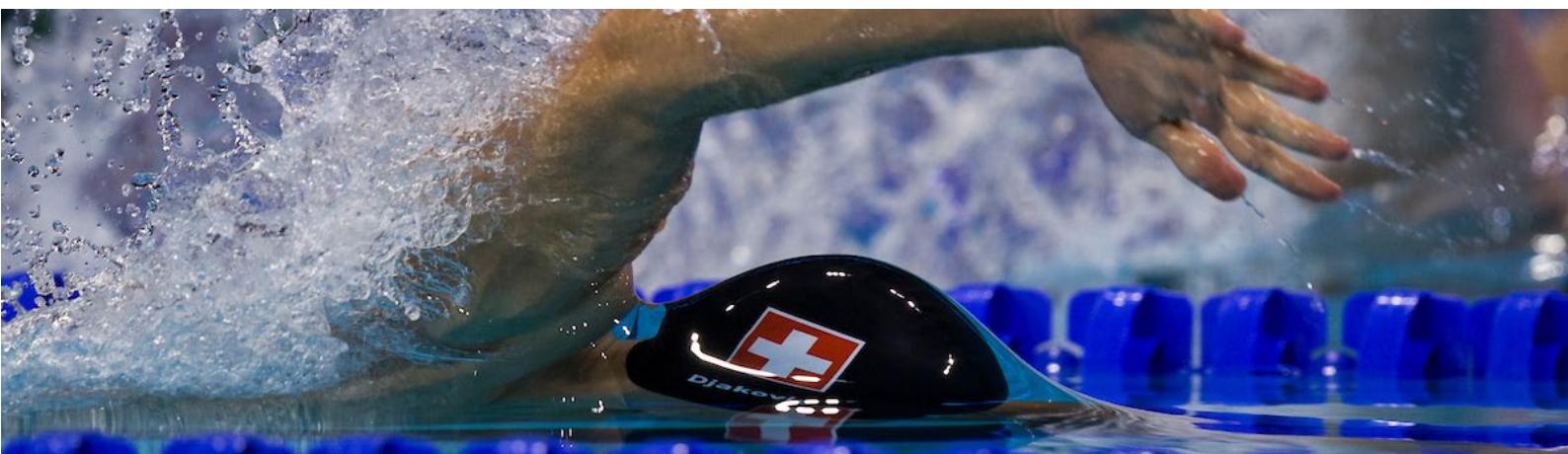
3.2 Entraîneur·e (formation continue J+S 1 et 2)

Dans le cadre de la formation continue J+S 1 et 2 pour entraîneur·e·s, Swiss Aquatics respecte les directives, les dispositions et les plans d'enseignement cadres de J+S. Les parcours de la formation continue J+S 1 et 2 (entraîneur·e B et entraîneur·e A) diffèrent légèrement selon la discipline sportive. Les détails sont présentés dans les sous-chapitres suivants. La formation d'entraîneur·e bronze et d'entraîneur·e masters est ensuite expliquée en détail.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour toutes les formations :

- une formation valide en natation de sauvetage (brevet SSS Pool Plus ou équivalent) et BLS-AED,
- formation de base J+S dans la discipline sportive

Natation



Entraîneur-e B (formation continue J+S 1) – FTEM niveaux F3-T1

Le groupe cible sont des entraîneur-e-s travaillant avec des nageur-se-s qui disputent des compétitions de formation tels que la Kids Ligue et Futura. Les contenus de la formation Swiss Aquatics Kids niveau Specific font donc partie intégrante de la formation d'entraîneur-e B. Pour qu'un entraînement soit efficace, l'entraîneur-e B apprend, en plus des dernières nouveautés techniques, à observer et évaluer les nageur-se-s. Swiss Aquatics s'oriente sur les directives de J+S.

Structure :

- Entraîneur-e B natation/sports aquatiques module 1 (3-4 jours)
- Entraîneur-e B natation/sports aquatiques module 2 (pour entraîneur-e-s) (3-4 jours)
- Visites/rapport conformément aux directives
- Examen entraîneur-e B (1 jour)

Entraîneur-e A (formation continue J+S 2) – FTEM niveaux T1-T2

La formation d'entraîneur-e A s'adresse aux entraîneur-e-s travaillant avec des nageur-euse-s avancé-e-s. Les meilleurs éléments du groupe peuvent déjà participer à des compétitions jeunesse ou juniors de niveau national, les autres membres du groupe disputent des compétitions au niveau régional. L'amélioration de la performance se trouve au centre. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés au niveau du sport de performance. La condition pour la formation d'entraîneur-e A est une reconnaissance d'entraîneur-e B valable.

Structure :

- Entraîneur-e A natation/sports aquatiques module 1 + 2 (pour entraîneur-e-s) (4-6 jours)
- Visites/rapport selon les directives
- Examen entraîneur-e A (1 jour)

Artistic Swimming



Entraîneur-e B (Formation continue J+S 1) * - FTEM niveaux F3-T2

Le groupe cible sont des entraîneur-e-s travaillant avec des nageur-euse-s synchronisé-e-s qui disputent des concours de formation au niveau Kids. Les contenus de la formation Swiss Aquatics Kids du niveau Specific font partie intégrante de la formation et servent d'instrument de base à la réalisation d'un entraînement efficace.

Structure :

- Entraîneur-e B sports aquatiques module 1 (3-4 jours)
- Entraîneur-e B sports aquatiques module 2 (pour entraîneur-e-s) (3-4 jours)
- Recommandé : module J+S acrobatie & ballet (1 jour)
- Visites d'observation/rapport selon les directives (participation à deux week-ends d'entraînement Kids-Team Swiss Aquatics Artistic Swimming, y compris rapports succincts)
- Examen d'entraîneur-e B (1 jour)

Entraîneur-e A (Formation continue J+S 2) * - FTEM niveaux T1-T2

La formation d'entraîneur-e A s'adresse aux entraîneur-e-s travaillant avec des nageur-se-s d'Artistic Swimming avancé-e-s. Les meilleurs éléments du groupe peuvent déjà participer à des compétitions jeunesse ou juniors de niveau international, les autres membres du groupe disputent des compétitions au niveau national.

L'amélioration de la performance se trouve au centre. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés au niveau du sport de performance. La condition pour la formation d'entraîneur-e A est une reconnaissance d'entraîneur-e B valable.

Structure :

- Entraîneur-e A sports aquatiques modules 1 + 2 (pour entraîneur-e-s) (4-6 jours)
- Recommandé : - module J+S acrobatie & ballet (1 jour) ou
- module J+S gymnastique & danse (STV, 1 jour)
- Visites d'observation/rapport conformément aux directives (participation à deux week-ends d'entraînement Kids-Team Swiss Aquatics Artistic Swimming, y compris rapports succincts)
 - Examen d'entraîneur-e A (1 jour)

*La formation d'entraîneur-e B et A a lieu tous les deux ans. Les modules de formation B ont lieu les années impaires et les modules A les années paires. Les examens ont lieu au début de l'année suivante

Water-polo



Moniteur-trice J+S water-polo – FTEM niveaux F1-F3

La formation s'adresse aux moniteur-trice-s travaillant avec des enfants âgé-e-s de 5 à 10 ans.

La formation de base J+S Water-polo transmet des connaissances approfondies sur **ce qui** est enseigné et **comment** dans les phases de développement F1 à F3. L'accent est mis sur l'apprentissage ludique des compétences de base du water-polo : bouger, lancer, attraper, le tout dans la joie et l'enthousiasme. Les enfants apprennent à se déplacer de manière variée et sûre dans l'eau.

Entraîneur-e B (formation continue J+S 1) * - FTEM F3- niveaux T1

Le groupe cible sont des entraîneur-e-s travaillant avec des joueur-se-s de water-polo principalement dans le domaine de la formation des jeunes (U12/U14). Les contenus de la formation Swiss Aquatics Kids du niveau Specific font partie intégrante de la formation et servent d'instrument de base à la réalisation d'un entraînement efficace.

Structure :

- Entraîneur-e B sports aquatiques module 1 (3-4 jours)
- Entraîneur-e B sports aquatiques module 2 (pour entraîneur-e-s) (3-4 jours)
- Visites/rapport conformément aux directives
- Examen entraîneur-e B (1 jour)

Entraîneur-e A (formation continue J+S 2) * - FTEM niveaux T1-T2

La formation d'entraîneur-e A s'adresse aux entraîneur-e-s travaillant avec des joueur-se-s d'un niveau avancé et qui voudront obtenir la licence d'entraîneur-e pour les ligues juniors U16/U18 ** et la ligue régionale. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés au niveau du sport de performance chez les Juniors. La condition préalable pour la formation d'entraîneur-e A est une reconnaissance d'entraîneur-e B valable.

Structure :

- Entraîneur-e A sports aquatiques modules 1 + 2 (pour entraîneur-e-s) (4-6 jours)
- Recommandé : module J+S « Entraînement de water-polo » (2 jours)
- Visites/rapport conformément aux directives
- Examen entraîneur-e A (1 jour)

Entraîneur-e Bronze (formation continue J+S 2 sport de performance)* - FTEM niveaux T2-T3

La formation d'entraîneur-e Bronze s'adresse aux entraîneur-e-s qui travaillent avec des joueur-se-s de water-polo et qui souhaitent obtenir la licence d'entraîneur-e pour la LNA, la LNB et la LND.

Après une période transitoire de plus de 4 ans, les dispositions du tableau 6 s'appliquent à partir du 01.01.2027, conformément au [règlement 5.1.1](#).

Tableau 6 : Réglementation relative à la formation des entraîneur-e-s de water-polo règlement 5.1.1 à partir du 01.01.2027

| Niveau de formation | Entraîneur-e or/argent | Entraîneur-e bronze | Entraîneur-e A | Entraîneur-e B | Moniteur-trice J+S Jeunesse |
|-----------------------|------------------------|---------------------|--|----------------|-----------------------------|
| Niveau de performance | Équipes nationales | LNA, LNB, LND | Ligues juniors à partir de U16 et plus | Jeunes U12/U14 | Jeunes U10 |

La réglementation actuelle figure dans le règlement 5.1.1, tableau 7 :

Tableau 7 : Règles relatives à la formation des entraîneur-e-s de water-polo règlement 5.1.1 en vigueur jusqu'au 31 décembre 2026

| Niveau de formation | Entraîneur-e A (sport de performance) | Entraîneur-e B (jeunes et femmes) |
|-----------------------|--|--|
| Niveau de performance | Ligue nationale A (LNA) Ligue nationale B (LNB) | Ligues juniors (U12-U20) Ligue nationale féminine (LND) |

*La formation d'entraîneur B et A a lieu tous les deux ans. Les modules de formation B ont lieu les années impaires et les modules A les années paires. Les examens ont lieu au début de l'année suivante.

**. Pour les détails voir [règlement 5.1.1](#)

Plongeon



Entraîneur-e B (Formation continue J+S 1) * - FTEM niveaux F3-T1

Le groupe cible sont des entraîneur-e-s travaillant avec des plongeur-se-s qui disputent des compétitions de formation. Les contenus de la formation Swiss Aquatics Kids du niveau Specific font partie intégrante de la formation et servent d'instrument de base à la réalisation d'un entraînement efficace.

Structure :

- Entraîneur-e B sports aquatiques module 1 (3-4 jours)
- Entraîneur-e B sports aquatiques module 2 (pour entraîneur-e-s) (3-4 jours)
- Recommandé : module J+S acrobatie & ballet (1 jour)
- Visites/rapport conformément aux directives
- Examen entraîneur-e B (1 jour)

Entraîneur-e A (Formation continue J+S 2) * - FTEM niveaux T1-T2

La formation d'entraîneur-e A s'adresse aux entraîneur-e-s travaillant avec des plongeur-se-s avancé-e-s. Les meilleurs éléments du groupe peuvent déjà participer à des compétitions jeunesse ou juniors de niveau international, les autres membres du groupe disputent des compétitions au niveau national. L'amélioration de la performance se trouve au centre. Ce module approfondit les connaissances et traite les nouveautés au niveau du sport de performance. La condition pour la formation d'entraîneur-e A est une reconnaissance d'entraîneur-e B valable.

Structure :

- Entraîneur-e A sports aquatiques modules 1 + 2 (pour entraîneur-e-s) (4-6 jours)
- Visites/rapport selon les directives
- Examen d'entraîneur-e A (1 jour)

*La formation d'entraîneur B et A a lieu tous les deux ans. Les modules de formation B ont lieu les années impaires et les modules A les années paires. Les examens ont lieu au début de l'année suivante.

Toutes les disciplines sportives



Entraîneur·e Bronze (toutes disciplines) (formation continue J+S 2 sport de performance)

Les modules 1+2 de la formation d'entraîneur·e bronze natation/sports aquatiques permettent aux entraîneur·e·s des centres de promotion d'actualiser leurs méthodes d'entraînement et de compétition. Les nouveautés du sport de performance sont intégrées dans le cours. La condition pour la formation d'entraîneur·e Brone est une reconnaissance d'entraîneur·e A valable.

Les entraîneur·e·s de water-polo qui souhaitent entraîner une équipe de LNA/LNB/LND à partir du 1^{er} janvier 2027 doivent obtenir la licence d'entraîneur·e et suivre la formation d'entraîneur·e bronze. Pour plus de détails, voir [règlement 5.1.1](#).

Structure :

- Entraîneur·e bronze natation/sports aquatiques modules 1+2 (4 jours : 2x2 jours)
- Visite, analyse de compétition, rapport, éventuellement autres exigences selon la discipline sportive
- Examen d'entraîneur·e bronze (y compris ComPass) (1 jour)

Entraîneur·e Masters (sport des adultes)

L'entraîneur·e Masters s'adresse aux entraîneur·e·s qui s'engagent dans le sport des adultes et dont les athlètes participent à des concours Masters et/ou des triathlons. Des informations et conseils pour un entraînement optimal avec des nageur·se·s Masters sont transmises. Voir aussi le tableau 4.

3.3 Formation d'entraîneur·e professionnel·le

La formation professionnelle est la même pour toutes les disciplines. La reconnaissance d'entraîneur·e de Swiss Aquatics est équivalente à la formation J+S et la Formation d'entraîneur Suisse. Pour les niveaux de formation Argent et Or, des subventions pour la promotion de la relève sont déclenchées dans les centres de promotion. Plus de détails se trouvent dans la [procédure d'entraîneur·e Argent et Or](#).

Entraîneur·e Argent

Après avoir suivi avec succès la formation et le cours d'entraîneur·e professionnel·le-(FEP) le titre **entraîneur·e du sport de performance** avec brevet fédéral du SEFRI (secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation de la Confédération Suisse) est décerné.

La formation d'entraîneur·e professionnel·le argent permet aux entraîneur·e·s des centres de la relève d'approfondir et de développer leurs connaissances et d'échanger avec d'autres entraîneur·e·s performant·e·s, y compris dans d'autres disciplines sportives.

Conditions préalables :

- Reconnaissance d'entraîneur·e bronze Swiss Aquatics valable (y compris ComPass) (avec supplément sport de performance J+S, Psyché et Physis)
- Formation de natation de sauvetage valable (Brevet SSS Pool Plus ou équivalent) et BLS-AED
- Suivre les 2 assessments de Swiss Aquatics et de la Formation d'entraîneurs Suisse. Pour plus de détails voir [processus pour l'entraîneur·e Argent et Or](#).

Les personnes intéressées sont priées de contacter rapidement le service de formation de Swiss Aquatics afin de discuter de la suite de la procédure.

Structure :

- Formation d'entraîneur·e professionnel·le (FEP) : quatre cours de la formation FEP, ainsi que
- des cours choisis individuellement selon les besoins dans six domaines spécifiques (psychologie du sport, condition physique, leadership, médecine du sport, coaching sportif et théorie du mouvement),
- env. 40 heures ou 10 jours de stage et rédaction d'un rapport
- 1 jour d'examen SBFI : rédaction d'un rapport sur une discipline sportive et sa soutenance, examens écrits et oraux.

Entraîneur·e Or

Après avoir réussi l'examen professionnel supérieur à la fin de la formation, le titre d'**entraîneur·e élite** avec diplôme fédéral du SEFRI est décerné. La formation d'entraîneur·e diplômé·e est la formation d'entraîneur·e la plus élevée qui complète les connaissances théoriques par les expériences pratiques.

Conditions préalables :

- Reconnaissance d'entraîneur·e Argent Swiss Aquatics valable resp. d'entraîneur·e professionnel·le sport de performance
- Formation de natation de sauvetage valable (Brevet SSS Pool Plus ou équivalent) et BLS-AED.

Structure :

- Formation d'entraîneur·e diplômé·e (FED) : quatre cours de la formation FED, ainsi que
- des cours choisis individuellement selon les besoins dans six domaines spécifiques (psychologie du sport, condition physique, leadership, médecine du sport, coaching sportif et théorie du mouvement),
- 10 jours de stage et rapport
- 1 jour d'examen professionnel supérieur : la rédaction d'un projet de diplôme et sa soutenance, examens écrits et oraux

Entraîneur·e Platine

Le brevet d'entraîneur·e Platine est une reconnaissance honorifique de Swiss Aquatics décernée pour mérites particuliers, par la direction de la formation Swiss Aquatics et le·la chef·fe du sport de performance de la discipline sportive.

Les critères suivants doivent être remplis :

- Entraîneur·e Or valable
- Participation à des Jeux olympiques en tant qu'entraîneur·e pour la Suisse
- Engagement dans la formation (expert·e ou organes ou groupes de travail).

3.4 Passerelle vers la formation des entraîneur·e·s pour professeur·e·s de sports aquatiques

Les moniteur·trice·s de sports aquatiques B et supérieurs ont la possibilité de passer à la formation d'entraîneur·e d'une manière simplifiée. Le passage peut se faire en passant l'examen du niveau de formation correspondant et en devenant ainsi entraîneur·e B ou A dans une discipline sportive. Les détails de l'examen se trouvent sur [site web](#) de Swiss Aquatics. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer à la fédération au préalable.

3.5 Obligation de formation continue et de perfectionnement pour entraîneur·e·s

Les détails sur la validité d'une reconnaissance et la marche à suivre pour une activation se trouvent au chapitre 7.

4. FORMATION CONTINUE J+S : FORMATION DE PROFESSEUR·E DE SPORTS AQUATIQUES

4.1 Parcours de formation de professeur·e de sports aquatiques

Les personnes ayant suivi avec succès la formation de base peuvent accéder au niveau de formation continue J+S. La formation de professeur·e de sports aquatiques s'adresse aux personnes souhaitant exercer une activité aquapolysportive au niveau du sport de masse. Les outils nécessaires à un enseignement méthodique et didactique des sports aquatiques sont acquis au cours de différents niveaux. Ce cursus débouche sur le brevet fédéral de professeur·e de sports aquatiques (voir tableau 8).

Tableau 8 : Formations de professeur·e de sports aquatiques

| | Reconnaissances | Apprenants | Durée/Contenu/Particularités |
|---------------------------|--|--|---|
| Formation continue J+S | Swiss Aquatics professeur·e de sports aquatiques B <i>(J+S FC 1: moniteur-trice de sports aquatiques B)</i> | F1-F3, Specific, sport de masse | <ul style="list-style-type: none"> Professeur·e de sports aquatiques B module 1 (3 jours) Professeur·e de sports aquatiques B module 2 (4 jours) Examen J+S professeur·e de sports aquatiques B (1 jour) Une fois l'examen réussi, le titre de professeur·e de sports aquatiques B Swiss Aquatics est décerné. |
| Formation professionnelle | Professeur·e de sports aquatiques A <i>(J+S FC 2: moniteur-trice de sports aquatiques A)</i> | F1-F3, Specific, sport de masse | <ul style="list-style-type: none"> Professeur·e de sports aquatiques A module 1 + 2 (5 jours) Examen J+S professeur·e de sports aquatiques A (1 jour) |
| | Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral <i>(formation professionnelle)</i> | F1-F3, tous âges (enfants, adolescents, adultes) | <ul style="list-style-type: none"> Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral modules 1-5 (2-3 jours chacun) Examen (1-2 jours + rédaction d'un travail) Conditions d'inscription aux modules : <ul style="list-style-type: none"> Professeur·e de sports aquatiques A (formation continue 2 chez J+S terminée) Brevet SSS Pool Plus et BLS/AED valide Activité actuelle dans le sport de masse, dans une école de natation ou un club de natation (attestation de l'employeur requise) Justifier d'au moins 250 unités d'enseignement au cours des trois dernières années |

Informations complémentaires sur [le site web](#)

Swiss Aquatics profite des formations existantes subventionnées par la Confédération. C'est pourquoi les reconnaissances sont gérées en parallèle et en étroite collaboration avec la formation de l'OFSP (J+S et Formation des entraîneurs Suisse). Le tableau 7 donne un aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances associées de J+S et de Swiss Aquatics.

Tableau 9 : Aperçu des niveaux de formation et des reconnaissances correspondantes de J+S et Swiss Aquatics dans le domaine des professeur·e·s de sports aquatiques

| Niveau de formation | Reconnaissance J+S | Reconnaissance Swiss Aquatics |
|---|--|---|
| Kids Coach et moniteur·trice J+S | Moniteur·trice J+S sport des jeunes | Kids Coach |
| Formation continue J+S 1 | Moniteur·trice J+S sport des jeunes | Professeur·e de sports aquatiques B |
| Formation continue J+S 2 | Moniteur·trice J+S sport des jeunes | Professeur·e de sports aquatiques A |
| Sportartenlehrer.ch/ Formation professionnelle Swiss Aquatics | Moniteur·trice J+S sport des jeunes Moniteur·trice J+S sport des enfants discipline sportive / Allround Moniteur·trice esa, professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral | Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral |

4.2 Passerelle vers la formation de professeur·e de sports aquatiques pour entraîneur·e·s

Les entraîneur·e·s B et supérieurs ont la possibilité de passer de manière simplifiée sur le parcours de formation au professeur·e de sports aquatiques. La passerelle peut se faire en passant l'examen du niveau de formation correspondant et en devenant ainsi professeur·e de sports aquatiques B ou A. Malgré l'admission directe à l'examen, Swiss Aquatics recommande de suivre les modules du niveau de formation correspondant. Les détails de l'examen sont disponibles sur le site web. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au préalable auprès de la fédération.

Les entraîneur·e·s titulaires d'un brevet fédéral de la Formation des entraîneurs Suisse ont la possibilité de choisir une variante simplifiée pour la reconnaissance de professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral. Des règlements spécifiques sont communiqués séparément sur le [site web](#).

4.3 Obligation de formation continue et de perfectionnement des professeur·e·s de sports aquatiques

Les détails concernant la validité et la prolongation d'une reconnaissance figurent au chapitre 7.

5. ÉQUIVALENCE DES FORMATIONS ÉTRANGÈRES OU DES FORMATIONS ACADÉMIQUES EN SUISSE

Swiss Aquatics et Jeunesse+Sport offrent la possibilité de suivre plusieurs parcours de formation de moniteur-trice et d'entraîneur-e de sports aquatiques grâce à une formation préalable.

Les groupes de personnes suivants peuvent bénéficier de cette reconversion :

- Moniteur-trice-s J+S du sport scolaire et du sport militaire
- Enseignant-e-s de sport suisses ou scientifiques du mouvement et du sport avec des qualifications attestées dans les sports aquatiques.
- Entraineur-e-s et professeur-e-s de sports aquatiques ayant suivi une formation étrangère

Comme il existe différentes situations de départ pour les classifications, la procédure pour les groupes de personnes mentionnés ci-dessus est décrite dans un document séparé sur le [site web](#). Swiss Aquatics travaille en étroite collaboration avec Jeunesse et Sport et la Formation des entraîneurs Suisse (OFSPO) dans le processus de classification et se conforme à leurs directives et consignes. Des frais sont exigés pour les examens et la remise des équivalences. Le montant figure à l'annexe 1. Dans les chapitres suivants, seuls les trois groupes cibles seront traités brièvement.

5.1 Moniteur-trice-s J+S sport scolaire et sport militaire

Les moniteur-trice-s J+S du « sport scolaire » peuvent, si, ils ou elles, sont titulaires d'un brevet SSS Pool Plus et d'un brevet BLS-AED valide et qu'ils ou elles peuvent attester d'une activité dans un sport aquatique, demander à J+S la reconnaissance de moniteur-trice J+S des sports aquatiques via leur coach J+S. L'enseignant-e de sport soumet ensuite son dossier pour une évaluation des équivalences conformément à la procédure.

Les moniteur-trice-s de sport militaire peuvent, si, ils ou elles sont titulaires d'un brevet Brevet SSS Pool Plus et d'un brevet BLS-AED valables et qu'ils ou elles peuvent justifier d'une activité dans un sport aquatique, demander à J+S, par l'intermédiaire de leur coach J+S, d'être reconnu-e-s comme moniteur-trice J+S dans une discipline de sports aquatiques.

5.2 Équivalence pour entraîneur-e-s et professeur-e-s de sports aquatiques étranger-e-s

Les moniteur-trice-s étranger-e-s titulaires d'une formation professionnelle équivalente qui sont employé-e-s par un club ou une école de natation suisse peuvent faire reconnaître leurs diplômes en Suisse. Avec le cours d'introduction J+S (CI) dans le système sportif suisse, la reconnaissance de moniteur-trice J+S peut être obtenue en 3 jours. Selon les documents et diplômes exigés et présentés, une classification de la formation dans le système sportif suisse est effectuée après le cours d'introduction. L'inscription au cours d'introduction est obligatoire et se fait par la fédération (Swiss Aquatics).

Conditions préalables :

- Brevet SSS Pool Plus et BLS-AED valides (ou équivalence)
- Min. 1 année d'expérience pratique comme professeur·e ou entraîneur·e de sports aquatiques
- Min. 100 heures de formation spécifique (sont pris en compte : matière pratique de la discipline sportive, psychologie du sport, physiologie du sport, méthodologie/didactique et similaires)
- Emploi/Engagement dans un club/une école de natation suisse
- Remise d'un dossier complet pour l'examen des équivalences
- Participation au cours d'introduction J+S dans le système sportif suisse.

La procédure détaillée et de plus amples informations sont disponibles sur le [site web](#).

5.3 Processus d'équivalence pour les enseignant·e·s de sport suisses ou les spécialistes en sciences du mouvement et du sport

Les enseignant·e·s de sport suisses ou les scientifiques du mouvement et du sport ont la possibilité de faire reconnaître leur formation (Bachelor et Master). Les personnes qui ont terminé leurs études de sport en Suisse avec au moins un Bachelor et qui sont engagées dans un club et/ou une école de natation suisse peuvent soumettre leurs diplômes pour l'examen des équivalences.

Conditions préalables :

- Brevet J+S de moniteur·trice du sport scolaire ou des sports aquatiques valide
- Brevet SSS Pool Plus et formation BLS-AED valides
- Membre et activité dans un club de natation ou une école de natation suisse
- Notes d'examen suffisantes dans la matière sports aquatiques

Selon le niveau d'expérience d'une personne dans les sports aquatiques, des classifications supérieures sont possibles. Les diplômes universitaires dans le domaine du sport sans contenus de formation dans un sport aquatique ne donnent pas droit à une passerelle. Les conditions d'examen, les directives et les programmes-cadre d'enseignement sont disponibles sur le site Internet J+S de la discipline sportive concernée.

Formation d'entraîneur·e professionnel·le sport de performance ou sport d'élite

Les enseignant·e·s de sport ayant déjà acquis un supplément sport de performance (formation J+S jusqu'à ComPass inclus) et qui travaillent dans un centre de promotion de la relève peuvent s'inscrire via Swiss Aquatics à la passerelle menant à la reconnaissance d'entraîneur·e professionnel·le (BsC) ou à la reconnaissance d'entraîneur·e diplômé·e (MsC). Les détails sont disponibles auprès de la Formation des entraîneurs Suisse.

Professeur·e de sports aquatiques avec brevet fédéral ([sportartenlehrer.ch](#))

Les étudiant·e·s en sport titulaires d'un Bachelor et/ou Masters peuvent passer un examen professionnel simplifié si les conditions préalables sont remplies. Plus d'informations et exigences sur [sportartenlehrer.ch](#). L'inscription doit être soumise avec tous les documents requis via Swiss Aquatics ou [swimsports.ch](#).

La procédure détaillée et de plus amples informations sont disponibles sur le [site web](#).

6. .MODUL SCHOOL SWIMMING

Afin de répondre aux exigences supplémentaires des enseignant·e·s des sports aquatiques dans les écoles publiques, Swiss Aquatics propose un module spécifique School Swimming en collaboration avec J+S, l'Association suisse d'éducation sportive à l'école (ASEP) et la SSS. Le module School Swimming est une formation continue pour les enseignant·e·s de tous les niveaux scolaires et les coaches Swiss Aquatics Kids avec une reconnaissance J+S d'un sport aquatique. Les moniteur·trice·s J+S sport des jeunes (discipline) et les moniteur·trice·s J+S sport scolaire sont également admis·es (voir illustration 3).

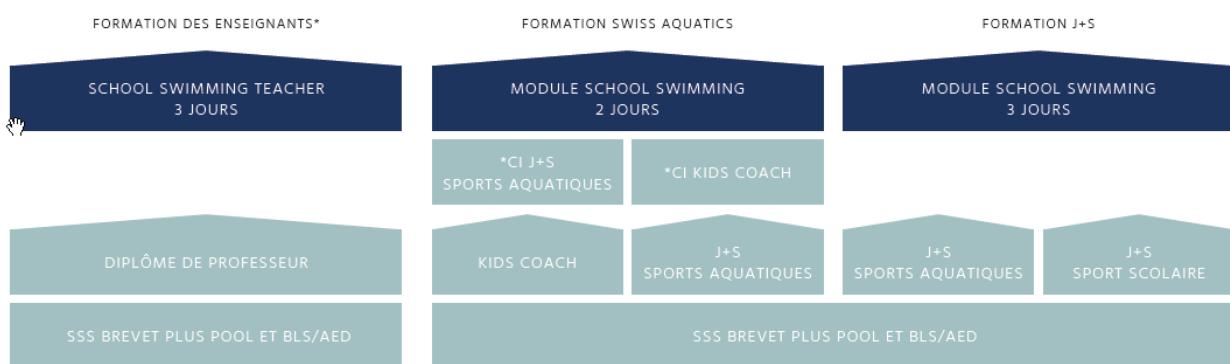


Schéma 1: Formation continue pour enseignants
* fin du module avec reconnaissance School Swimming Teacher

Schéma 2: Formation continue pour Kids Coach et moniteurs J+S
Cl: Cours d'introduction

Illustration 3 : Aperçu du module School Swimming

6.1 Parcours de formation module School Swimming

Pour Kids Coaches avec reconnaissance de moniteur·trice J+S sports aquatiques
Les Kids Coaches peuvent acquérir le Module School Swimming en 2 jours. Les contenus sont entre autres la gestion de l'hétérogénéité et de la taille des classes, des démonstrations à sec et dans l'eau, des jeux dans le sport scolaire, un répertoire et des objectifs d'exercices pour différents niveaux scolaires, team-teaching, sécurité, exemples d'enseignement et attribution des notes.

Conditions préalables :

- Brevet SSS Pool Plus valable ou équivalent et BLS-AED
- Participation complète à la formation Kids Coach (ou plus élevée)
- Reconnaissance de moniteur·trice J+S d'un sport aquatique

Structure :

- 2 jours de formation. À l'issue du module, le ou la responsable de cours peut recommander des visites d'observation ou un stage pratique. Les visites d'observation ou le stage pratique sont effectués dans une école publique. Les informations à ce sujet seront envoyées aux personnes concernées à l'issue du module.

Pour enseignant·e·s ou moniteur·trice·s J+S sports aquatiques/sport scolaire
Les enseignant·e·s et les personnes ayant une reconnaissance valide de moniteur·trice J+S dans un sport aquatique ou dans le sport scolaire sans formation de la fédération peuvent suivre le Module School Swimming en 3 jours. Les enseignant·e·s reçoivent en plus la reconnaissance de School Swimming Teacher. Des contenus supplémentaires pour les enseignant·e·s et les moniteur·trice·s J+S d'un sport aquatique ou du sport scolaire sont entre autres la technique de natation actuelle, le système de formation Swiss Aquatics, la conception J+S et les modèles des sports aquatiques ainsi que l'examen d'admission de J+S.

Conditions pour les enseignant·e·s :

- Diplôme d'enseignement ou attestation d'immatriculation
- Brevet SSS Pool Plus et BLS-AED valides

Conditions pour les moniteur·trice·s J+S :

- Reconnaissance de moniteur·trice J+S d'un sport aquatique ou du sport scolaire valide
- Brevet SSS Pool Plus et BLS-AED valides

Structure :

- 2 jours de formation. À l'issue du module, le ou la responsable de cours peut recommander des visites d'observation ou un stage pratique. Les visites d'observation ou le stage pratique sont effectués dans une école publique. Les informations à ce sujet seront envoyées aux personnes concernées à l'issue du module.

6.2 Cours « sur demande » :

Les écoles ont la possibilité de dispenser la formation dans un environnement familial sur place. L'organisation des locaux et de la surface d'eau est prise en charge par l'école elle-même. Swiss Aquatics se charge de la mise en pratique et de l'administration.

6.3 Obligation de formation continue et de perfectionnement pour School Swimming Teacher

Les détails concernant la validité d'une reconnaissance et la procédure d'activation se trouvent dans le chapitre

7. OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE

La validité d'une reconnaissance est réglementée de la même manière par J+S et Swiss Aquatics :

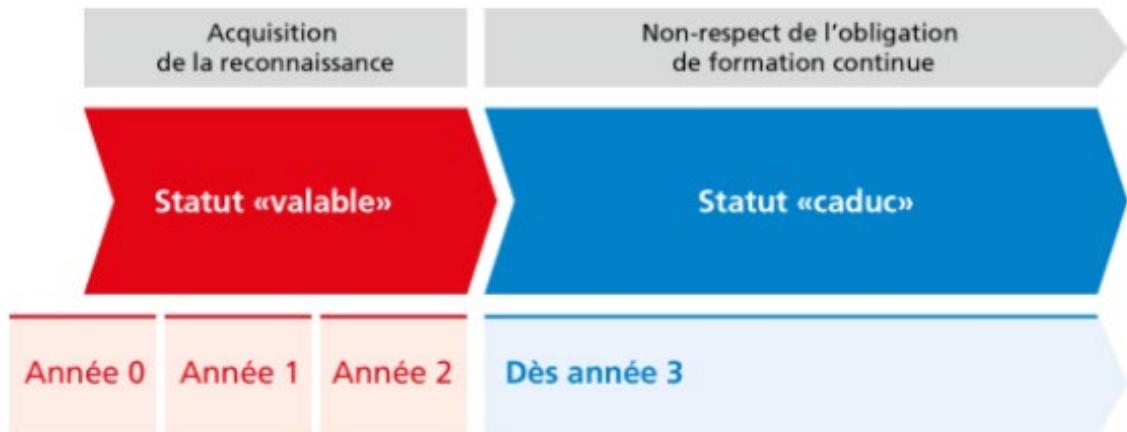


Illustration 4 : Statut de la reconnaissance (copie J+S)

Toute personne exerçant la fonction de Kids Coach, de professeur·e de sports aquatiques ou entraîneur·e doit régulièrement (tous les 2 ans) suivre une formation continue pour que ses reconnaissances Swiss Aquatics et J+S restent valables. De plus, les reconnaissances BLS-AED (validité de 2 ans) et le Brevet Pool Plus de la SSS (validité de 4 ans) doivent être tenus à jour. La SSS propose de nombreuses possibilités de formation continue dans son calendrier de cours.

Tableau 10 : Modules reconnus pour la prolongation des reconnaissances Swiss Aquatics

| Groupe cible | Séminaires/modules de formation continue J+S (module J+S formation continue moniteur-trice·s, MFL) |
|---|--|
| Toutes les disciplines sportives (SW/AS/WP/DI) : <ul style="list-style-type: none">• Entraineur·e·s B, A, Bronze• Professeur·e·s de sports aquatiques B, A et PSA avec brevet fédéral• Module School Swimming | <p>Séminaire Swiss Aquatics / J+S-MFL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entraîneur·e·s et sport de masse • Kids et School <p>Modules de formation continue J+S (organisés par Swiss Aquatics) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Technique de natation • Analyse vidéo • Open Water • Jeux aquatiques dans l'eau et au bord du bassin • Acrobatie et ballet <p>Exception TI : pour les entraîneur·e·s B + A du Tessin, le module de formation continue « Natation sportive » de l'office cantonal J+S du Tessin s'applique également</p> |
| Natation <ul style="list-style-type: none">• Entraineur·e bronze et supérieur | Séminaire de sport de performance natation* (J+S-MFL) |

| | |
|-------------------------------|---|
| Artistic Swimming | Séminaire pour entraîneur·e·s et athlètes de compétition Artistic Swimming* (J+S-MFL) |
| • Entraîneur·e B et supérieur | MFL) |
| Water-polo | Séminaire de sport de masse et de compétition Water-polo* (J+S-MFL) |
| • Entraîneur·e B et supérieur | |
| Plongeon | Séminaire des entraîneur·e·s Plongeon** (J+S-MFL) |
| • Entraîneur·e B et supérieur | |
| Kids Coach | Session d'entraînement (module fédéral, reconnaissance J+S non prolongée) Séminaire Swiss Aquatics (entraîneur·e·s et sport de masse, resp. Kids et School) Modules de formation continue J+S « Formes de jeu dans l'eau et au bord du bassin », monde subaquatique (organisé par Swiss Aquatics) |
| Coach J+S | Séminaire Coach Swiss Aquatics Module de perfectionnement coach J+S |
| Expert·e·s J+S | Module J+S de formation continue pour expert·e·s (MFE) |

* Lors de séminaires spécifique aux disciplines sportives, les reconnaissances des entraîneur·e·s ainsi que des professeur·e·s de sports aquatiques sont prolongés. Une formation supérieure prolonge automatiquement une reconnaissance inférieure par ex. la reconnaissance Kids Coach.

Statut « Valable »

Une reconnaissance (Kids Coach, entraîneur·e B, etc.) est valable deux ans. Cela vaut aussi bien pour une nouvelle acquisition que pour un renouvellement par un module de formation continue. Une formation supérieure prolonge automatiquement une reconnaissance inférieure. Si vous disposez à la fois d'une formation d'entraîneur·e et aussi de professeur·e de sports aquatiques, il est préférable de choisir le séminaire des entraîneur·e·s et du sport de masse ou le séminaire Kids et School. Swiss Aquatics propose des modules combinés (par exemple des séminaires) pour couvrir les différentes reconnaissances de Swiss Aquatics et de J+S et/ou esa. Pour la prolongation de la reconnaissance, les modules définis dans le tableau 8 doivent être suivis.

Statut « Caduc »

Si une reconnaissance n'est PAS prolongée pendant la durée de sa validité (2 ans), elle est considérée comme « caduc ». En suivant un module de perfectionnement cité dans le tableau 6, le·la participant·e est à nouveau reconnu·e et le statut peut être réactivé. Cette réglementation de la formation continue est également valable pour le Kids Coach (toute la formation). Les différentes parties du Kids Coach (Basic 1, Basic 2 et Advanced) restent valables cinq ans avant de devoir recommencer la formation.

IMPORTANT : Les cours ou camps subventionnés de J+S ne peuvent être facturés que par les moniteur·trice·s J+S ayant un statut valable.

8. JUGES

8.1 NATATION

La formation des juges de natation :

- a pour objectif de disposer d'un nombre suffisant de juges formé·e·s pour intervenir lors des compétitions en Suisse
- soutient, avec ces juges, l'organisation de compétitions équitables et conformes aux règlements
- forme des juges, des fonctions de chef·fe et des spécialistes, des juge-arbitres au niveau régional et national
- accompagne et encadre les juges sur leur parcours de formation
- prépare les juge-arbitres et les starters à officier lors des championnats de European Aquatics et World Aquatics et à participer aux commissions correspondantes
- se base sur une formation et un perfectionnement théoriques et pratiques adaptés aux différents niveaux, sur des engagements pratiques accompagnés, sur des stages évalués et sur des nominations

La formation des juges de natation propose les formations et formations continues suivantes :

Tableau 11 : Formation des juges de natation

| Niveau / Catégorie | Formation réussie | Nouveau brevet à délivrer |
|--------------------------------|---|---------------------------|
| Formation de base | Pool Basic | Juge Pool |
| Formation continue | Pool Advanced | Chef juge : Pool |
| 1 | Starter | Starter |
| | Data | Juge Data |
| | OWS | Juge OWS |
| Formation continue | Juge-arbitre | Juge-arbitre |
| 2 | Spécialiste OWS | Spécialiste OWS |
| Formation continue | Juge-arbitre national | Juge-arbitre national |
| 3 | Starter national | Starter national |
| | Juge-arbitre OWS | Juge-arbitre OWS |
| Formation continue | Délégué·e natation | Délégué·e natation |
| 4 | AQUA Official Natation | AQUA Official Natation |
| | AQUA Starter Natation | AQUA Starter Natation |
| | AQUA Official OWS | AQUA Official OWS |
| Formations spécialisées | Speaker | Speaker |
| | Pratique réglementaire pour les entraîneur·e·s | Juges Pool |
| | Licences et système d'inscription pour les responsables de club | - |
| Perfectionnement | Juges Pool | - |
| | Séminaire pour juges | |
| Formation des cadres | Formateur·trice | Formateur·trice Pool |

OWS = Open Water Swimming

8.2 ARTISTIC SWIMMING

La formation de juges d'Artistic Swimming distingue entre la formation de juges de compétition et d'évaluation (brevet F1-F4 – Figures imposées et R1-R4 –Programme libre) et la formation de juge-arbitres. Il existe également une formation de Synchronization Controller, Difficulty Controller et de responsable des résultats.

Tableau 12 : Formation de juges Artistic Swimming

| Formation | Tâches |
|-------------------------------------|--|
| Juge-arbitre | Les arbitres dirigent la compétition et accomplissent toutes les tâches conformément aux règles d'AQUA (manuel AQUA). |
| Juge de compétition Secretary (SEC) | Secrétariat de compétition, startordner, service des résultats, chronométreurs, responsable de la musique, traitement d'ordinateur |
| Autres qualifications d'arbitres | Juges d'évaluation, Synchronization Controller, Difficulty Controller, responsables des résultats |

8.3 WATER-POLO

La formation des juges de water-polo distingue la formation d'arbitres et celle de juge-arbitres.

Tableau 13 : Formation des juges de water-polo

| Formation | Contenu de la formation |
|----------------------------------|---|
| Cours pour candidat-e-s arbitres | Cours comprenant une partie théorique et une partie pratique, suivi d'une formation complémentaire pendant toute une saison par un e délégué.e ou un.e arbitre expérimenté.e. |
| Cours central pour arbitres | A lieu chaque année et doit être suivi par les arbitres. |
| Formation des arbitres | Un cours pour juges est organisé chaque année dans les clubs et est dirigé par un.e arbitre ou un.e juge expérimenté.e. |

8.4 PLONGEON / HIGH DIVING

Au plongeon, on distingue entre le·la juge de plongeon et le·la juge-arbitre. Au High Diving, les juges peuvent occuper les deux fonctions.

Tableau 14 : Formation des juges de plongeon / High Diving

| Formation | Tâches |
|--------------------------|---|
| Juge-arbitre de plongeon | Les arbitres dirigent la compétition et assument toutes les tâches conformément aux règles AQUA. |
| Juge de plongeon | Les juges de plongeon évaluent les différents plongeons conformément aux règles AQUA. |
| Juge High Diving | Les juges dirigent la compétition et accomplissent les tâches conformément aux règles AQUA et/ou évaluent les plongeons individuels conformément aux règles AQUA. |

8.5 FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE POUR LES JUGES

Tous les deux ans, il est obligatoire de suivre une formation continue, l'obtention d'un brevet supérieur prolongeant également la validité.

Tous les autres détails concernant la validité et les prolongations sont régis par [le règlement 3.5](#) de natation.

Tous les détails concernant les juges sont disponibles sur le [site web](#).

9. COACH J+S

Le **Coach J+S** est responsable de l'encadrement des entraîneur·e·s/moniteur·trice·s et de l'administration des entraînements au sein du club ou de l'école de natation. Le coach J+S suit une formation de base d'une demi-journée pour devenir coach J+S et prolonge sa reconnaissance tous les deux ans. Swiss Aquatics propose un séminaire de coach J+S une fois par année pour les coaches J+S de ses clubs membres.

Vous trouverez de plus amples informations et les offres de cours sur le site web de J+S sous [« Infos pour les Coaches J+S »](#).

10. DIVERS

La structure de formation entre en vigueur immédiatement. Une fois la formation terminée avec succès, une reconnaissance de Swiss Aquatics (Kids Coach, module School Swimming, professeur·e de sports aquatiques, entraîneur·e ou juge) est délivrée. Ces reconnaissances sont enregistrées dans la base de données de Swiss Aquatics. En cas de doute, les données de la base de données Swiss Aquatics font foi.

À la demande des participant·e·s, les attestations de reconnaissance de la fédération seront envoyées par Swiss Aquatics sous forme numérique. Les reconnaissances pour les moniteur·trice·s J+S sport des jeunes discipline sportive, moniteur·trice·s J+S Allround et moniteur·trice·s esa seront prolongées dans la base de données de J+S après avoir suivi avec succès un séminaire.

La biographie J+S peut être consultée à tout moment dans la BDNS. Si vous n'y avez pas accès, vous pouvez en faire la demande auprès de votre coach J+S ou du service cantonal des sports compétent pour J+S. Si une reconnaissance manque dans la biographie J+S, veuillez contacter le service cantonal des sports compétent pour J+S.

Les reconnaissances de la SSS peuvent également être consultées sous forme numérique dans la base de données de la SSS. Les données d'accès et les informations sont disponibles auprès de la SSS.

Tous les détails concernant les niveaux de formation sont disponibles sur le site web de Swiss Aquatics sous la rubrique « Diriger & Coacher ».

Annexes

Annexe 1 : Taxes

Annexe 2 : Structure de formation

Annexe 3 : Formations continues Reconnaissances

Annexe 4 : Formation FTEM

MENTIONS LÉGALES

Swiss Aquatics

Lindenpark

Lindenhofstrasse 1

3048 Worblaufen

www.swiss-aquatics.ch

education@swiss-aquatics.ch

Le concept de formation Swiss Aquatics entre en vigueur le 1er janvier de chaque année.

© 2025 Swiss Aquatics